

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE DE VERLINGHEM (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21590611600011

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE ARMENTIERES

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE VERLINGHEM (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	31
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	32
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	36
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	37
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	38
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	40
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	41
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	42
A4 - Etat des provisions	43
A5 - Etalement des provisions	44
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	45
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	46
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	47
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	48
A8 - Etat des charges transférées	49
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	50

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	51
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	52
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	53
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	54
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	55
B1.6 - Etat des engagements reçus	56
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	57
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	59
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	60
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	61

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	62
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	65
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	66
C3.2 - Liste des établissements publics créés	67
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	68
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	69

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	70
D2 - Arrêté et signatures	71

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus

(art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 59611	COMMUNE DE VERLINGHEM COMMUNE DE VERLINGHEM	BP 2023
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 665
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	4
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
METROPOLE EUROPEENE DE LILLE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	791,30	0,00
2	Produit des impositions directes/population	439,37	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	746,97	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	645,10	0,00
5	Encours de dette/population	129,55	0,00
6	DGF/population	47,69	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	36,15 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	107,56 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	86,36 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	17,34 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

657362
6574

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 210 645,00	1 990 665,26
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 219 979,74
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		2 210 645,00	2 210 645,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 427 584,00	574 906,69
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	337 355,00	64 769,77
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 125 262,54
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 764 939,00	1 764 939,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	3 975 584,00	3 975 584,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	845 685,00	0,00	1 012 254,00	1 012 254,00	1 012 254,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	726 117,00	0,00	762 260,00	762 260,00	762 260,00
014	Atténuations de produits	35 052,00	0,00	35 052,00	35 052,00	35 052,00
65	Autres charges de gestion courante	248 031,00	0,00	278 268,00	278 268,00	278 268,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 854 885,00	0,00	2 087 834,00	2 087 834,00	2 087 834,00
66	Charges financières	7 161,00	0,00	4 831,00	4 831,00	4 831,00
67	Charges exceptionnelles	13 601,00	0,00	9 650,00	9 650,00	9 650,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00	0,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 885 647,00	0,00	2 108 815,00	2 108 815,00	2 108 815,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
042	Opéral° ordre transfert entre sections (5)	1 830,00	0,00	1 830,00	1 830,00	1 830,00
043	Opéral° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		101 830,00	0,00	101 830,00	101 830,00	101 830,00
TOTAL		1 987 477,00	0,00	2 210 645,00	2 210 645,00	2 210 645,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 210 645,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	100,00	0,00	100,26	100,26	100,26
70	Produits services, domaine et ventes div	123 855,00	0,00	157 055,00	157 055,00	157 055,00
73	Impôts et taxes	1 468 615,00	0,00	1 603 297,00	1 603 297,00	1 603 297,00
74	Dotations et participations	176 645,00	0,00	207 493,00	207 493,00	207 493,00
75	Autres produits de gestion courante	20 170,00	0,00	21 720,00	21 720,00	21 720,00
Total des recettes de gestion courante		1 789 385,00	0,00	1 989 665,26	1 989 665,26	1 989 665,26
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 800,93	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 791 185,93	0,00	1 990 665,26	1 990 665,26	1 990 665,26
042	Opéral° ordre transfert entre sections (5)	8 570,28	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opéral° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		8 570,28	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 799 756,21	0,00	1 990 665,26	1 990 665,26	1 990 665,26

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	219 979,74
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 210 645,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	101 830,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	-------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(The following table content is extremely faint and largely illegible. It appears to be a multi-column financial statement or budget table with various rows and columns, possibly representing different budgetary operations and their impacts. The text is mirrored and difficult to decipher.)

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 500,00	8 640,00	6 800,00	6 800,00	15 440,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	459 237,72	20 505,00	588 250,00	588 250,00	608 755,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 182 112,00	308 210,00	786 790,00	786 790,00	1 095 000,00
	Total des dépenses d'équipement	1 661 849,72	337 355,00	1 381 840,00	1 381 840,00	1 719 195,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	100 916,00	0,00	32 319,00	32 319,00	32 319,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	100 916,00	0,00	32 319,00	32 319,00	32 319,00
45...	Total des op. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 762 765,72	337 355,00	1 414 159,00	1 414 159,00	1 751 514,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	8 570,28	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	28 168,00	0,00	13 425,00	13 425,00	13 425,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	36 738,28	0,00	13 425,00	13 425,00	13 425,00
	TOTAL	1 799 504,00	337 355,00	1 427 584,00	1 427 584,00	1 764 939,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 764 939,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	116 543,00	64 769,77	3 180,23	3 180,23	67 950,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	116 543,00	64 769,77	3 180,23	3 180,23	67 950,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	129 230,89	0,00	56 471,46	56 471,46	56 471,46
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	400 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	529 230,89	0,00	456 471,46	456 471,46	456 471,46
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	645 773,89	64 769,77	459 651,69	459 651,69	524 421,46
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	1 830,00	0,00	1 830,00	1 830,00	1 830,00
041	Opérations patrimoniales (4)	28 168,00	0,00	13 425,00	13 425,00	13 425,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
Total des recettes d'ordre d'investissement		129 998,00		115 255,00	115 255,00	115 255,00
TOTAL		775 771,89	64 769,77	574 906,69	574 906,69	639 676,46

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 125 262,54
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 764 939,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	101 830,00
--	-------------------

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 012 254,00		1 012 254,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	762 260,00		762 260,00
014	Atténuations de produits	35 052,00		35 052,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	278 268,00		278 268,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	4 831,00	0,00	4 831,00
67	Charges exceptionnelles	9 650,00	0,00	9 650,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	1 830,00	1 830,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	6 500,00		6 500,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		100 000,00	100 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 108 815,00	101 830,00	2 210 645,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 210 645,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	32 319,00	0,00	32 319,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 095 000,00		1 095 000,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	15 440,00	0,00	15 440,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	608 755,00	0,00	608 755,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	13 425,00	13 425,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 751 514,00	13 425,00	1 764 939,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 764 939,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

0	D INT SOLDE D EXECUTION NEGATIVE REPORTE OU ANTICIPE
0	TOTAL DES DEFENSES D INVESTISSEMENT CUMULEES

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	100,26		100,26
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	157 055,00		157 055,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 603 297,00		1 603 297,00
74	Dotations et participations	207 493,00		207 493,00
75	Autres produits de gestion courante	21 720,00	0,00	21 720,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	0,00	1 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 990 665,26	0,00	1 990 665,26

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	219 979,74
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 210 645,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	56 471,46	0,00	56 471,46
13	Subventions d'investissement	67 950,00	0,00	67 950,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	13 425,00	13 425,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		1 830,00	1 830,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		100 000,00	100 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		124 421,46	115 255,00	239 676,46

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 125 262,54
--	---------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	400 000,00
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 764 939,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	845 685,00	1 012 254,00	1 012 254,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	192 300,00	192 300,00
60611	Eau et assainissement	8 300,00	8 300,00	8 300,00
60612	Energie - Electricité	95 000,00	139 000,00	139 000,00
60613	Chauffage urbain	140 000,00	204 500,00	204 500,00
60621	Combustibles	2 500,00	2 850,00	2 850,00
60622	Carburants	5 500,00	5 500,00	5 500,00
60623	Alimentation	2 800,00	2 800,00	2 800,00
60624	Produits de traitement	2 800,00	4 800,00	4 800,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 300,00	1 500,00	1 500,00
60631	Fournitures d'entretien	4 000,00	4 500,00	4 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	14 000,00	18 000,00	18 000,00
60633	Fournitures de voirie	300,00	900,00	900,00
60636	Vêtements de travail	2 200,00	2 200,00	2 200,00
6064	Fournitures administratives	4 200,00	4 200,00	4 200,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	1 362,00	1 310,00	1 310,00
6067	Fournitures scolaires	5 803,00	5 494,00	5 494,00
6068	Autres matières et fournitures	6 400,00	7 000,00	7 000,00
611	Contrats de prestations de services	171 900,00	2 500,00	2 500,00
6135	Locations mobilières	4 500,00	4 000,00	4 000,00
61521	Entretien terrains	71 000,00	38 000,00	38 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	22 000,00	22 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 000,00	2 000,00	2 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	13 000,00	12 000,00	12 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	69 000,00	59 000,00	59 000,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 500,00	5 250,00	5 250,00
6156	Maintenance	32 600,00	33 000,00	33 000,00
6161	Multirisques	9 000,00	21 000,00	21 000,00
617	Etudes et recherches	500,00	17 500,00	17 500,00
6182	Documentation générale et technique	1 050,00	1 000,00	1 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	200,00	200,00	200,00
6188	Autres frais divers	100,00	24 650,00	24 650,00
6226	Honoraires	9 000,00	8 400,00	8 400,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6228	Divers	100,00	100,00	100,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	3 500,00	3 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	13 000,00	24 500,00	24 500,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	500,00	500,00
6237	Publications	15 000,00	17 800,00	17 800,00
6238	Divers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6247	Transports collectifs	2 700,00	3 100,00	3 100,00
6251	Voyages et déplacements	1 500,00	500,00	500,00
6256	Missions	100,00	100,00	100,00
6257	Réceptions	50,00	100,00	100,00
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	5 500,00	5 500,00
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	5 000,00	5 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	800,00	800,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 680,00	1 800,00	1 800,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	300,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 000,00	8 800,00	8 800,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	7 880,00	7 000,00	7 000,00
6288	Autres services extérieurs	68 560,00	59 500,00	59 500,00
63512	Taxes foncières	3 000,00	3 000,00	3 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	726 117,00	762 260,00	762 260,00
6218	Autre personnel extérieur	10 000,00	11 500,00	11 500,00
6331	Versement mobilité	8 428,00	8 540,00	8 540,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	403,00	408,00	408,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 865,00	8 166,00	8 166,00
6411	Personnel titulaire	428 052,00	443 630,00	443 630,00
6413	Personnel non titulaire	66 932,00	67 981,00	67 981,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	80 787,00	81 067,00	81 067,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	95 490,00	97 966,00	97 966,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 711,00	2 652,00	2 652,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	16 219,00	16 720,00	16 720,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 330,00	1 330,00	1 330,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	14 400,00	14 400,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6488	Autres charges	400,00	400,00	400,00
014	Atténuations de produits	35 052,00	35 052,00	35 052,00
739113	Reversements conventionnels de fiscalité	35 052,00	35 052,00	35 052,00
65	Autres charges de gestion courante	248 031,00	278 268,00	278 268,00
6518	Autres	3 510,00	4 700,00	4 700,00
6531	Indemnités	71 870,00	72 324,00	72 324,00
6532	Frais de mission	0,00	100,00	100,00
6533	Cotisations de retraite	8 060,00	8 069,00	8 069,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	5 626,00	5 735,00	5 735,00
6535	Formation	2 500,00	2 500,00	2 500,00
65372	Cotis. fonds financé alloc. fin mandat	40,00	55,00	55,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 318,00	1 000,00	1 000,00
6542	Créances éteintes	4 782,00	300,00	300,00
65548	Autres contributions	2 050,00	2 100,00	2 100,00
657362	Subv. fonct. CCAS	16 000,00	31 000,00	31 000,00
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	132 269,00	150 375,00	150 375,00
65888	Autres	6,00	10,00	10,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		1 854 885,00	2 087 834,00	2 087 834,00
66	Charges financières (b)	7 161,00	4 831,00	4 831,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	7 161,00	4 831,00	4 831,00
67	Charges exceptionnelles (c)	13 601,00	9 650,00	9 650,00
6713	Secours et dots	400,00	400,00	400,00
6714	Bourses et prix	4 900,00	4 900,00	4 900,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	700,00	700,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	7 301,00	3 150,00	3 150,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	300,00	300,00	300,00
678	Autres charges exceptionnelles	200,00	200,00	200,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	10 000,00	6 500,00	6 500,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		1 885 647,00	2 108 815,00	2 108 815,00
023	Virement à la section d'investissement	100 000,00	100 000,00	100 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	1 830,00	1 830,00	1 830,00
6812	Dot. amort. et prov. Charges à répartir	1 830,00	1 830,00	1 830,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		101 830,00	101 830,00	101 830,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		101 830,00	101 830,00	101 830,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 987 477,00	2 210 645,00	2 210 645,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 210 645,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

COMMUNE DE VERLINGHEM - COMMUNE DE VERLINGHEM - BP - 2023

- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	100,00	100,26	100,26
6419	Remboursements rémunérations personnel	100,00	100,26	100,26
70	Produits services, domaine et ventes div	123 855,00	157 055,00	157 055,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 800,00	3 000,00	3 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	55,00	55,00	55,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	120 000,00	154 000,00	154 000,00
73	Impôts et taxes	1 468 615,00	1 603 297,00	1 603 297,00
73111	Impôts directs locaux	1 049 233,00	1 170 915,00	1 170 915,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	100,00	100,00
73211	Attribution de compensation	307 483,00	307 483,00	307 483,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	24 675,00	24 675,00	24 675,00
73221	FNGIR	124,00	124,00	124,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	20 000,00	30 000,00	30 000,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	19 100,00	20 000,00	20 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	48 000,00	50 000,00	50 000,00
74	Dotations et participations	176 645,00	207 493,00	207 493,00
7411	Dotation forfaitaire	63 000,00	73 710,00	73 710,00
74121	Dotation de solidarité rurale	32 000,00	43 637,00	43 637,00
74127	Dotation nationale de péréquation	4 000,00	9 736,00	9 736,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	333,00	333,00
744	FCTVA	1 257,00	675,00	675,00
74718	Autres participations Etat	100,00	133,00	133,00
7473	Participat° Départements	0,00	100,00	100,00
74748	Participat° Autres communes	28 140,00	33 600,00	33 600,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	40 000,00	40 000,00	40 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	5 370,00	5 469,00	5 469,00
748388	Autres	0,00	100,00	100,00
7488	Autres attributions et participations	2 778,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	20 170,00	21 720,00	21 720,00
752	Revenus des immeubles	18 420,00	20 000,00	20 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	1 750,00	1 720,00	1 720,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		1 789 385,00	1 989 665,26	1 989 665,26
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 800,93	1 000,00	1 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 800,93	1 000,00	1 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 791 185,93	1 990 665,26	1 990 665,26
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)</i>	<i>8 570,28</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
791	<i>Transferts charges de gestion courante</i>	<i>8 570,28</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (9)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		8 570,28	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 799 756,21	1 990 665,26	1 990 665,26

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	219 979,74
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 210 645,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	20 500,00	6 800,00	6 800,00
2031	Frais d'études	8 700,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	5 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	6 800,00	6 800,00	6 800,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	459 237,72	588 250,00	588 250,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 000,00	1 000,00	1 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	143 000,00	143 000,00
21311	Hôtel de ville	0,00	4 000,00	4 000,00
21312	Bâtiments scolaires	2 800,00	25 000,00	25 000,00
21318	Autres bâtiments publics	78 245,00	20 000,00	20 000,00
2135	Installations générales, agencements	116 500,00	108 000,00	108 000,00
2152	Installations de voirie	1 600,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	65 000,00	134 500,00	134 500,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	10 500,00	15 000,00	15 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	3 000,00	7 500,00	7 500,00
2158	Autres installat ^o , matériel et outillage	20 000,00	34 000,00	34 000,00
2161	Oeuvres et objets d'art	47 000,00	25 000,00	25 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	37 000,00	19 500,00	19 500,00
2184	Mobilier	20 000,00	24 000,00	24 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	56 592,72	27 750,00	27 750,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
112	Opération d'équipement n° 112 (5)	135 000,00	0,00	0,00
114	Opération d'équipement n° 114 (5)	581 912,00	728 500,00	728 500,00
116	Opération d'équipement n° 116 (5)	266 000,00	8 290,00	8 290,00
117	Opération d'équipement n° 117 (5)	179 200,00	0,00	0,00
118	Opération d'équipement n° 118 (5)	9 000,00	0,00	0,00
119	Opération d'équipement n° 119 (5)	11 000,00	12 000,00	12 000,00
120	Opération d'équipement n° 120 (5)	0,00	16 000,00	16 000,00
121	Opération d'équipement n° 121 (5)	0,00	22 000,00	22 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 661 849,72	1 381 840,00	1 381 840,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	100 916,00	32 319,00	32 319,00
1641	Emprunts en euros	100 916,00	32 319,00	32 319,00
18	Compte de liaison : affectat^o (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat^o et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		100 916,00	32 319,00	32 319,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 762 765,72	1 414 159,00	1 414 159,00
040	Opérat^o ordre transfert entre sections (7)	8 570,28	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	8 570,28	0,00	0,00
4818	Charges à étaler	8 570,28	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	28 168,00	13 425,00	13 425,00
2313	Constructions	28 168,00	13 425,00	13 425,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		36 738,28	13 425,00	13 425,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 799 504,00	1 427 584,00	1 427 584,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	337 355,00
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

COMMUNE DE VERLINGHEM - COMMUNE DE VERLINGHEM - BP - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 764 939,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	116 543,00	3 180,23	3 180,23
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	10 324,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	52 400,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	14 212,00	2 000,00	2 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	13 550,00	1 180,23	1 180,23
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	26 057,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		116 543,00	3 180,23	3 180,23
10	Dotations, fonds divers et réserves	529 230,89	456 471,46	456 471,46
10222	FCTVA	121 052,89	53 430,46	53 430,46
10226	Taxe d'aménagement	8 178,00	3 041,00	3 041,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	400 000,00	400 000,00	400 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		529 230,89	456 471,46	456 471,46
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		645 773,89	459 651,69	459 651,69
021	Virement de la sect° de fonctionnement	100 000,00	100 000,00	100 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	1 830,00	1 830,00	1 830,00
4818	Charges à étaler	1 830,00	1 830,00	1 830,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		101 830,00	101 830,00	101 830,00
041	Opérations patrimoniales (9)	28 168,00	13 425,00	13 425,00
2031	Frais d'études	28 168,00	13 425,00	13 425,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		129 998,00	115 255,00	115 255,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		775 771,89	574 906,69	574 906,69

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	64 769,77
-----------------------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 125 262,54
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 764 939,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 112 (1)
LIBELLE : Travaux de couverture & travaux intérieurs Eglise Saint-Chrysole

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 608 878,29	a 2 000,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	142 878,34	2 000,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	137 789,38	2 000,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	5 088,96	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 465 999,95	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 465 999,95	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 12 369,77	d 1 180,23
13	Subventions d'investissement	12 369,77	1 180,23
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	12 369,77	1 180,23
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	11 550,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 114 (1)
LIBELLE : Travaux accessibilité-isolation-assainissement salle de sport

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		34 327,66	a 157 500,00	728 500,00	b 728 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	34 327,66	157 500,00	41 500,00	41 500,00	0,00
2031	Frais d'études	31 673,76	157 500,00	35 500,00	35 500,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 653,90	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	687 000,00	687 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	687 000,00	687 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-886 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 116 (1)
LIBELLE : Travaux raccord. électr.&mise aux normes électr. S. Tournebride

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		38 191,72	a 148 710,00	8 290,00	b 8 290,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	16 784,87	16 000,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	14 808,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 976,87	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	21 406,85	132 710,00	8 290,00	8 290,00	0,00
2313	Constructions	21 406,85	132 710,00	8 290,00	8 290,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 52 400,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	52 400,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	52 400,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-104 600,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 117 (1)
LIBELLE : Construction d'un complexe multisports chemin de la Tuilerie

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 118 (1)
LIBELLE : Fourniture & pose nouveau syst. chauffage église Saint-Chrysole

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 119 (1)
LIBELLE : Réaménagement & réhabilitation centre technique municipal

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	12 000,00	b 12 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-12 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 120 (1)
LIBELLE : Aménagement d'un Dojo

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	16 000,00	b 16 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-16 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 121 (1)
LIBELLE : Travaux réhab. salle tennis&vestiaires, création esp. stockage

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	22 000,00	b 22 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-22 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)					
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé OIN				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					500 000,00												
1641 Emprunts en euros (total)					500 000,00												
10000533059	CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE	25/09/2017		03/01/2018	500 000,00	F		1,450	1,473	T	X Echéance constante					A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00												
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00												
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00												

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					500 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		345 239,11					32 319,00	4 830,76	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		345 239,11					32 319,00	4 830,76	0,00	0,00
10000533059		0,00	A-1	345 239,11	9,75	F	1,473		32 319,00	4 830,76	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de lirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		345 239,11					32 319,00	4 830,76	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encastré (floor)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	345 239,11	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace la stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture				Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	Catégorie d'emprunt (8)
		Taux payé		Taux reçu (7)						
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux					
Taux fixe (total)						0,00	0,00			
Taux variable simple (total)						0,00	0,00			
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00			
Total						0,00	0,00			

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit privé</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit public</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 Frais d'études	5	29/04/2014
L	2033 Frais d'insertion	5	29/04/2014

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		32 319,00	32 319,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		32 319,00	32 319,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	32 319,00	32 319,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	32 319,00	337 355,00	0,00	369 674,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		158 301,46	158 301,46
Ressources propres externes de l'année (a)		56 471,46	56 471,46
10222	FCTVA	53 430,46	53 430,46
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	3 041,00	3 041,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		101 830,00	101 830,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	1 830,00	1 830,00
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	100 000,00	100 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	158 301,46	64 769,77	1 125 262,54	400 000,00	1 748 333,77

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	369 674,00
Ressources propres disponibles	IV	1 748 333,77
Solde	V = IV – II (6)	1 378 659,77

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
020	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement (3)</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A8
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				18 297,89	4 748,07	1 829,79	11 720,03
2019	Assurance Dommages Ouvrage travaux église St-Chrysole	10	27/06/2019	9 727,61	3 891,04	972,76	4 863,81
2022	Assurance Dommages Ouvrage travaux église St-Chrysole	10	31/03/2022	8 570,28	857,03	857,03	6 856,22

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)			Niveau de taux	En intérêts (8)
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 990 665,26

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1,3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

- (1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
- (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
657362	200	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2023	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE VERLINGHEM	Etablissement de droit public	31 000,00
6574	123	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2023	SYNDICAT AGRICOLE DE VERLINGHEM	Association	400,00
6574	126	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2023	LES ARTS GUSSES	Association	400,00
6574	203	SUBVENTION FONCTIONNEMENT 2023	ASS VER-MOTO-GHEM	Association	160,00
6574	100	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2023	JOGGING DES FRAISES ASSOCIATION	Association	1 000,00
6574	101	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2023	VERLINGHEM FOOT	Association	2 400,00
6574	104	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2023	JUDO CLUB VERLINGHEM	Association	1 500,00
6574	105	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2023	VERLINGHEM LOISIRS	Association	3 000,00
6574	106	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2023	ASSOCIATION DEVELOPPEMENT MUSIQUE	Association	4 050,00
6574	107	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2023	ASSOCIATION DES FAMILLES DE VERLINGHEM	Association	1 400,00
6574	108	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2023	CHORALE PAROISSIALE DE VERLINGHEM	Association	160,00
6574	109	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2023	MEMOIRE ET PATRIMOINE VIVANT DU VAL DE DEULE	Association	160,00
6574	110	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2023	UNC/AFN VERLINGHEM	Association	800,00
6574	112	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2023	SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE	Association	400,00
6574	113	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2023	ASSOCIATION POUR DON DU SANG BENEVOLE	Association	200,00
6574	114	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2023	AMICALE ANCIENS ELEVES ECOLES CATHOLIQUES	Association	160,00
6574	115	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT PSYCHOLOGUE SCOLAIRE 2023	OCCE INSPECTION EDUCATION LILLE LOMME	Association	200,00
6574	116	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT TRANSPORTS SCOLAIRES SORTIES EVEIL 2023	OCCE COOPERATIVE SCOLAIRE EC. GUTENBERG	Association	1 823,00
6574	117	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2023	ASSOCIATION PARENTS ELEVES (APE) ECOLE GUTENBERG	Association	1 024,00
6574	118	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2023	OGEC ECOLE SAINTE MARIE	Association	121 556,00
6574	119	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT - LIVRES DE PRIX 2023	OGEC ECOLE SAINTE MARIE	Association	1 522,00
6574	120	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2023	ASSOCIATION PARENTS ELEVES (APEL) ECOLE STE MARIE	Association	1 712,00
6574	121	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2023	TENNIS CLUB VERLINGHEM	Association	1 800,00
6574	122	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT TRANSPORTS SCOLAIRES SORTIES EVEIL 2023	OGEC ECOLE SAINTE MARIE	Association	3 048,00
6745	201	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ENSEIGNEMENT COURS TENNIS EC. GUTENBERG	TENNIS CLUB VERLINGHEM	Association	650,00
6745	202	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE URGENCE SEISME TURQUIE/SYRIE 2023	SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	Association	2 500,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Article	Dénomination	Objet	Montant	Montant
10000	10000	10000	10000	10000
10001	10001	10001	10001	10001
10002	10002	10002	10002	10002
10003	10003	10003	10003	10003
10004	10004	10004	10004	10004
10005	10005	10005	10005	10005
10006	10006	10006	10006	10006
10007	10007	10007	10007	10007
10008	10008	10008	10008	10008
10009	10009	10009	10009	10009
10010	10010	10010	10010	10010
10011	10011	10011	10011	10011
10012	10012	10012	10012	10012
10013	10013	10013	10013	10013
10014	10014	10014	10014	10014
10015	10015	10015	10015	10015
10016	10016	10016	10016	10016
10017	10017	10017	10017	10017
10018	10018	10018	10018	10018
10019	10019	10019	10019	10019
10020	10020	10020	10020	10020
10021	10021	10021	10021	10021
10022	10022	10022	10022	10022
10023	10023	10023	10023	10023
10024	10024	10024	10024	10024
10025	10025	10025	10025	10025
10026	10026	10026	10026	10026
10027	10027	10027	10027	10027
10028	10028	10028	10028	10028
10029	10029	10029	10029	10029
10030	10030	10030	10030	10030
10031	10031	10031	10031	10031
10032	10032	10032	10032	10032
10033	10033	10033	10033	10033
10034	10034	10034	10034	10034
10035	10035	10035	10035	10035
10036	10036	10036	10036	10036
10037	10037	10037	10037	10037
10038	10038	10038	10038	10038
10039	10039	10039	10039	10039
10040	10040	10040	10040	10040
10041	10041	10041	10041	10041
10042	10042	10042	10042	10042
10043	10043	10043	10043	10043
10044	10044	10044	10044	10044
10045	10045	10045	10045	10045
10046	10046	10046	10046	10046
10047	10047	10047	10047	10047
10048	10048	10048	10048	10048
10049	10049	10049	10049	10049
10050	10050	10050	10050	10050
10051	10051	10051	10051	10051
10052	10052	10052	10052	10052
10053	10053	10053	10053	10053
10054	10054	10054	10054	10054
10055	10055	10055	10055	10055
10056	10056	10056	10056	10056
10057	10057	10057	10057	10057
10058	10058	10058	10058	10058
10059	10059	10059	10059	10059
10060	10060	10060	10060	10060
10061	10061	10061	10061	10061
10062	10062	10062	10062	10062
10063	10063	10063	10063	10063
10064	10064	10064	10064	10064
10065	10065	10065	10065	10065
10066	10066	10066	10066	10066
10067	10067	10067	10067	10067
10068	10068	10068	10068	10068
10069	10069	10069	10069	10069
10070	10070	10070	10070	10070
10071	10071	10071	10071	10071
10072	10072	10072	10072	10072
10073	10073	10073	10073	10073
10074	10074	10074	10074	10074
10075	10075	10075	10075	10075
10076	10076	10076	10076	10076
10077	10077	10077	10077	10077
10078	10078	10078	10078	10078
10079	10079	10079	10079	10079
10080	10080	10080	10080	10080
10081	10081	10081	10081	10081
10082	10082	10082	10082	10082
10083	10083	10083	10083	10083
10084	10084	10084	10084	10084
10085	10085	10085	10085	10085
10086	10086	10086	10086	10086
10087	10087	10087	10087	10087
10088	10088	10088	10088	10088
10089	10089	10089	10089	10089
10090	10090	10090	10090	10090
10091	10091	10091	10091	10091
10092	10092	10092	10092	10092
10093	10093	10093	10093	10093
10094	10094	10094	10094	10094
10095	10095	10095	10095	10095
10096	10096	10096	10096	10096
10097	10097	10097	10097	10097
10098	10098	10098	10098	10098
10099	10099	10099	10099	10099
10100	10100	10100	10100	10100

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0.00
TOTAL Recettes	0.00	Total Dépenses
		0.00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0.00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		12,00	0,00	12,00	4,40	0,00	4,40
Adjoint Administratif	C	3,00	0,00	3,00	1,80	0,00	1,80
Adjoint Administratif Principal de 1ère Classe	C	2,00	0,00	2,00	1,60	0,00	1,60
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché Principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		11,00	5,02	16,02	9,92	0,00	9,92
Adjoint Technique	C	8,00	5,02	13,02	6,92	0,00	6,92
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur Général des Services 2 000 à 10 000 habitants	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		24,00	5,02	29,02	15,32	0,00	15,32

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

COMMUNE DE VERLINGHEM - COMMUNE DE VERLINGHEM - BP - 2023

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETP ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETP ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETP ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETP (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 28 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV
C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT
			Indexe (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint Technique	C	TECH	367	0,00	A 3-a	CDD
Adjoint d'Animation	C	ANIM	367	0,00	A 3-a	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PIM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-593 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SIVOM Alliance Nord-Ouest		TFA	25 406,82
SIVOM Lompret-Pérenchies-Verlinghem		TFA	42 428,39
Métropole Européenne de Lille		TFA	332 158,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	2 462 000,00	7,00	34,58	0,00	851 360,00	7,00
TFPNB	91 500,00	6,15	36,39	0,00	33 297,00	6,15
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	28 073,00	100,00	25,37	0,00	7 122,00	100,00
TOTAL	2 581 573,00	8,14			891 779,00	7,83

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 14
 Nombre de suffrages exprimés : 17
 VOTES :

Pour : 17
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 27/03/2023

Présenté par Le Maire, Thierry BONTE (1),
 A Verlinghem, le 06/04/2023
 Le Maire, Thierry BONTE,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A Verlinghem, le 06/04/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),



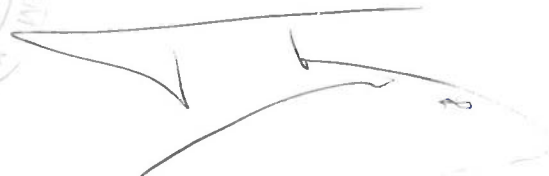
BLANQUART Elsa	
BOUREL Benoît	
BUISINE Philippe	
COMBRIS Gaëlle	
CREPIN Antoine (absent excusé)	
DECLERCK Bernard	
DELAIRE Damien	
FORESTIER Eric (absent excusé)	
GAQUIERE Christophe	
GOFFAUX Anne	
GOUSSEN Annick (absente excusée, pouvoir à C. MEURILLON)	
HAMY Grégoire	
HUGBART-DELANNOY Virginie	
MASSON Nathalie (absente excusée, pouvoir à A. GOFFAUX)	
MAYEUR Capucine (absente excusée, pouvoir à G. HAMY)	
MEURILLON Christiane	
POLLEZ Bruno	
QUINART Dominique	

Certifié exécutoire par Le Maire, Thierry BONTE (1), compte tenu de la transmission en préfecture le 13/04/2023

et de la publication le 14/04/2023

A Verlinghem, le 13/04/2023

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



Code	Description	Montant
1000	Charges de personnel	1000
1001	Salaires et traitements	1001
1002	Indemnités	1002
1003	Autres charges de personnel	1003
1004	Charges de sécurité sociale	1004
1005	Charges de retraite	1005
1006	Charges de congés payés	1006
1007	Charges de vacances	1007
1008	Charges de formation	1008
1009	Charges de transport	1009
1010	Charges de logement	1010

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE LILLE
COMMUNE DE VERLINGHEM

14

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-trois, le jeudi six avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Verlinghem s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry BONTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le vingt-sept mars deux mil vingt-trois, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Membres présents : M. Thierry BONTE, Maire – M. Benoît BOUREL – Mme Anne GOFFAUX – M. Damien DELAIRE – Mme Gaëlle COMBRIS – M. Philippe BUISINE, Adjoints au Maire. Mme Elsa BLANQUART – M. Christophe GAQUIERE, Conseillers Municipaux Délégués. M. Bernard DECLERCK – Mme Dominique QUINART – M. Bruno POLLEZ – Mr Grégoire HAMY – Mme Christiane MEURILLON – Mme Virginie HUGBART-DELANNOY, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Mme Nathalie MASSON (pouvoir à Mme Anne GOFFAUX) – Mme Capucine MAYEUR (pouvoir à M. Grégoire HAMY) – Mme Annick GOUSSEN (pouvoir à Mme Christiane MEURILLON) – M. Éric FORESTIER – M. Antoine CREPIN.

Secrétaire de Séance : M. Bernard DECLERCK.

N° 2023-12 - Objet : Vote du Budget Primitif 2023.

Rapporteur : Mme Anne GOFFAUX.

Sur proposition de la Commission de Finances,

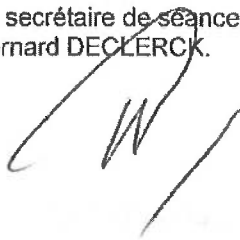
Après en avoir délibéré,

L'Assemblée, à l'unanimité,

Adopte le Budget Primitif de l'exercice 2023, arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	1 764 939,00 €	1 764 939,00 €
FONCTIONNEMENT	2 210 645,00 €	2 210 645,00 €
TOTAL	3 975 584,00 €	3 975 584,00 €

La secrétaire de séance,
Bernard DECLERCK.



Ainsi fait et délibéré.
Pour extrait conforme.
Le Maire,
Thierry BONTE.



Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la transmission en Préfecture le 13/04/2023
et de la publication le 14/04/2023 Thierry BONTE, Maire.



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Verlinghem
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	BP_VILLE_2023
Objet :	Vote du Budget Primitif 2023
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-04-06 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	059-215906116-20230406-BP_VILLE_2023-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	987 o
Nom métier :		
Document principal (Document budgétaire)	text/xml	112.8 Ko
Nom original :		
DOCBUDG_21590611600011_059003_BP_2023_13042023000000.xml		
Nom métier :		
99_BU-059-215906116-20230406-BP_VILLE_2023-BF-1-1_1.xml		
Annexe (Délibération)	application/pdf	67.5 Ko
Nom original : del_2023_12.pdf		
Nom métier :		
70_DE-059-215906116-20230406-BP_VILLE_2023-BF-1-1_2.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 avril 2023 à 17h35min28s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 avril 2023 à 17h35min28s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 avril 2023 à 17h35min29s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 avril 2023 à 17h36min21s	Reçu par le MI le 2023-04-13

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE LILLE
COMMUNE DE VERLINGHEM

5

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-trois, le jeudi six avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Verlinghem s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry BONTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le vingt-sept mars deux mil vingt-trois, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Membres présents : M. Thierry BONTE, Maire – M. Benoît BOUREL – Mme Anne GOFFAUX – M. Damien DELAIRE – Mme Gaëlle COMBRIS – M. Philippe BUISINE, Adjoint au Maire. Mme Elsa BLANQUART – M. Christophe GAQUIERE, Conseillers Municipaux Délégués. M. Bernard DECLERCK – Mme Dominique QUINART – M. Bruno POLLEZ – Mr Grégoire HAMY – Mme Christiane MEURILLON – Mme Virginie HUGBART-DELANNOY, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Mme Nathalie MASSON (pouvoir à Mme Anne GOFFAUX) – Mme Capucine MAYEUR (pouvoir à M. Grégoire HAMY) – Mme Annick GOUSSEN (pouvoir à Mme Christiane MEURILLON) – M. Éric FORESTIER – M. Antoine CREPIN.

Secrétaire de Séance : M. Bernard DECLERCK.

N° 2023-03 - Objet : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022.

Rapporteur : Mme Anne GOFFAUX.

Sur proposition de la Commission de Finances,

Après avoir examiné le Compte Administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022, l'Assemblée, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 432 258,95 €
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u> Ligne 002 du Compte Administratif précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 187 720,79 €
C. <u>Résultat à affecter</u> = A + B (hors Restes à Réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	+ 619 979,74 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	+ 1 125 262,54 €
E. <u>Solde des Restes à Réaliser d'investissement</u> (précédé de + ou -) Dépenses - 337 355,00 € Recettes + 64 769,77 €	- 272 585,23 €
F. Besoin de financement = D. + E.	0,00 €
AFFECTATION = C. = G. + H.	619 979,74 €
1) G. Affectation en réserves R 1068 en investissement au minimum couverture du besoin de financement F.	400 000,00 €
2) H. Report en fonctionnement R 002	219 979,74 €
DEFICIT REPORTE D 002	

Envoyé en préfecture le 13/04/2023
 Reçu en préfecture le 13/04/2023
 Publié le
 ID : 059-215906116-20230406-DEL_2023_03-DE



La secrétaire de séance,
 Bernard DECLERCK.

Ainsi fait et délibéré.
 Pour extrait conforme.
 Le Maire,
 Thierry BONTE.



Certifié exécutoire par le Maire
 compte tenu de la transmission en Préfecture le 13/04/2023
 et de la publication le 14/04/2023 Thierry BONTE, Maire.



EXERCICE 2023	
1. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
2. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
3. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
4. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
5. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
6. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
7. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
8. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
9. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
10. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
11. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
12. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
13. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
14. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
15. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
16. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
17. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
18. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
19. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
20. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
21. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
22. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
23. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
24. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
25. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
26. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
27. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
28. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
29. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
30. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
31. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
32. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
33. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
34. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
35. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
36. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
37. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
38. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
39. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
40. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
41. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
42. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
43. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
44. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
45. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
46. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
47. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
48. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
49. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
50. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
51. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
52. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
53. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
54. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
55. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
56. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
57. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
58. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
59. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
60. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
61. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
62. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
63. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
64. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
65. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
66. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
67. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
68. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
69. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
70. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
71. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
72. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
73. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
74. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
75. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
76. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
77. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
78. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
79. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
80. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
81. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
82. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
83. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
84. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
85. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
86. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
87. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
88. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
89. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
90. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
91. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
92. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
93. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
94. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
95. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
96. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
97. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
98. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
99. Résultat de l'exercice	1 234 567 €
100. Résultat de l'exercice	1 234 567 €